



Déclaration des élu·es de la FSU SNES / SNEP / SNUEP / SNESUP/SNUipp

Mardi 3 février 2026



CAPA de contestation de l'avis final des rendez-vous de carrière 2024-2025

Depuis le début des débats budgétaires, le ministre de l'Éducation nationale annonce 1 365 suppressions d'emplois dans le second degré public. Mauvaise surprise au CSA ministériel du lundi 26 janvier : les services du ministère ont présenté des documents ne correspondant pas aux chiffres des documents budgétaires. Après des heures de questions, d'argumentation, d'interpellation des syndicats de la FSU, le constat est implacable. En effet, le ministère avait fait le choix de retirer 438 moyens d'enseignement en plus des 1365 suppressions d'emplois ! Les services du ministère ont fini par expliquer, péniblement, ce nouveau chiffre par une mise en réserve pour faire face aux incertitudes liées au rendement des concours.

Après la publication de ces informations par les syndicats de la FSU, le ministre a très vite réagi s'engageant à ne pas aller au-delà de 1365 suppressions d'emplois prévues par le PLF. Il a ensuite détaillé le principe de la mise en réserve après les explications alambiquées de ses services : les 438 emplois manquants seraient « mis en réserve », c'est-à-dire prélevés dans les académies pour anticiper une éventuelle moindre réussite aux concours et permettre d'éventuels ajustements. Cette mise en réserve ne constituait en rien une garantie d'utilisation effective de ces moyens et entraînait surtout un retrait supplémentaire dans les académies et une dégradation des conditions d'études et de travail pour les élèves et les collègues.

Les syndicats de la FSU ont dénoncé ce grand cafouillage et le fait que les élèves et les personnels paient les pots cassés des incertitudes d'une réforme, celle des concours, menée dans la plus grande précipitation. À la suite de nouvelles interventions, le ministère a informé que les 438 emplois étaient finalement réinjectés dans les dotations académiques.

Les syndicats de la FSU prennent acte de cette décision ministérielle cohérente, obtenue grâce à leur travail en instance ainsi qu'à la mise en lumière publique de la situation et à la mobilisation syndicale.

Les 1 365 suppressions d'emplois dans le second degré public prévues restent néanmoins inacceptables ; tout autant que l'absence de création d'emplois de CPE, PsyEN ou AED et l'éloignement des besoins réels sur le terrain des 500 emplois d'AESH en plus des 1 200 annoncés en décembre. Dans notre académie, après les 55 ETP supprimés dans les collèges et lycées l'an dernier, la saignée se poursuit avec la perte de 67 ETP cette

année laissant présager un nombre conséquent de suppressions de postes, la multiplication des services partagés, le non renouvellement de collègues contractuel·les. 8 865 emplois d'enseignant·es ont été supprimés depuis 2017 dans le second degré public alors même que 8 029 élèves supplémentaires étaient accueilli·es dans les collèges et lycées publics. Pour retrouver le taux d'encadrement de 2017, il faudrait créer 10 617 emplois. La France compte les classes les plus chargées d'Europe au niveau collège, des classes tout aussi chargées en lycée, des professeurs non remplacés, des AESH qui manquent en nombre, des AED, des PsyEN, etc. Les syndicats de la FSU demandent que la baisse démographique soit l'occasion de diminuer les effectifs par classe afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels.

Les syndicats de la FSU appellent à voter contre les répartitions des DGH qui ne permettent pas une amélioration des conditions de travail des personnels et d'étude des élèves en rassemblant largement la communauté éducative, notamment les parents d'élèves. Ils appellent à faire de la préparation de la rentrée un temps fort de mobilisation pour l'École publique, le second degré et ses personnels.

Sur l'ordre du jour de cette CAPA, à savoir l'examen des recours des RV de carrière, les syndicats de la FSU rappellent comme les années précédentes combien cette opération, lourde d'enjeux à la fois personnels et professionnels, est légitimement attendue par les collègues. Le sentiment d'être déclassé, la non reconnaissance du travail fourni et de l'implication quotidienne, tout cela continue de transparaître dans leurs courriers de saisie de la CAPA. Les syndicats de la FSU dénoncent une nouvelle fois les grilles de compétences qui vont à l'encontre de la réalité de nos pratiques professionnelles où les personnels sont concepteurs de leur métier. Ils revendiquent une évaluation portant sur le cœur de nos métiers et non sur des missions périphériques, tout en restant respectueuse de notre liberté pédagogique et professionnelle.

Evaluation de la valeur professionnelle et gestion des promotions ne doivent pas être liées : il n'existe pas de quotas d'avis. Pour les syndicats de la FSU, l'avis final doit être en adéquation avec les avis des évaluateurs primaires. Les CAPA des années précédentes ont permis de mettre en lumière de nombreuses incohérences entre les bilans, les positionnements dans les items et l'avis final. Le moindre nombre de dossiers contestés cette année est nous l'espérons un indice que les interventions assidues, répétées et légitimes des élu·es en CAPA ont permis une meilleure cohérence d'ensemble. Les avis incohérents doivent être réévalués à la hausse, a minima l'avis retenu doit correspondre à la majorité des items de la grille.

Pour rendre nos métiers attractifs, à l'impérieuse revalorisation du point d'indice, qui a perdu 20 % de sa valeur depuis 2010, doit s'adoindre l'ajout de points à chaque échelon, l'accélération du rythme d'avancement d'échelon, l'augmentation des taux de promotions, l'amplification des dynamiques de promotions de corps. Plus que jamais, les syndicats de la FSU revendiquent la décorrélation totale entre avancement et évaluation, avec une carrière accélérée pour toutes et tous, pouvant être parcourue sans obstacle sur les trois grades, en alignant le rythme de passage d'échelon sur le rythme le plus favorable.



Déclaration des élu·es de la FSU SNES / SNEP / SNUEP / SNESUP/SNUipp

Mardi 3 février 2026



CAPA de contestation de l'avis final des rendez-vous de carrière 2024-2025

Depuis le début des débats budgétaires, le ministre de l'Éducation nationale annonce 1 365 suppressions d'emplois dans le second degré public. Mauvaise surprise au CSA ministériel du lundi 26 janvier : les services du ministère ont présenté des documents ne correspondant pas aux chiffres des documents budgétaires. Après des heures de questions, d'argumentation, d'interpellation des syndicats de la FSU, le constat est implacable. En effet, le ministère avait fait le choix de retirer 438 moyens d'enseignement en plus des 1365 suppressions d'emplois ! Les services du ministère ont fini par expliquer, péniblement, ce nouveau chiffre par une mise en réserve pour faire face aux incertitudes liées au rendement des concours.

Après la publication de ces informations par les syndicats de la FSU, le ministre a très vite réagi s'engageant à ne pas aller au-delà de 1365 suppressions d'emplois prévues par le PLF. Il a ensuite détaillé le principe de la mise en réserve après les explications alambiquées de ses services : les 438 emplois manquants seraient « mis en réserve », c'est-à-dire prélevés dans les académies pour anticiper une éventuelle moindre réussite aux concours et permettre d'éventuels ajustements. Cette mise en réserve ne constituait en rien une garantie d'utilisation effective de ces moyens et entraînait surtout un retrait supplémentaire dans les académies et une dégradation des conditions d'études et de travail pour les élèves et les collègues.

Les syndicats de la FSU ont dénoncé ce grand cafouillage et le fait que les élèves et les personnels paient les pots cassés des incertitudes d'une réforme, celle des concours, menée dans la plus grande précipitation. À la suite de nouvelles interventions, le ministère a informé que les 438 emplois étaient finalement réinjectés dans les dotations académiques.

Les syndicats de la FSU prennent acte de cette décision ministérielle cohérente, obtenue grâce à leur travail en instance ainsi qu'à la mise en lumière publique de la situation et à la mobilisation syndicale.

Les 1 365 suppressions d'emplois dans le second degré public prévues restent néanmoins inacceptables ; tout autant que l'absence de création d'emplois de CPE, PsyEN ou AED et l'éloignement des besoins réels sur le terrain des 500 emplois d'AESH en plus des 1 200 annoncés en décembre. Dans notre académie, après les 55 ETP supprimés dans les collèges et lycées l'an dernier, la saignée se poursuit avec la perte de 67 ETP cette

année laissant présager un nombre conséquent de suppressions de postes, la multiplication des services partagés, le non renouvellement de collègues contractuel·les. 8 865 emplois d'enseignant·es ont été supprimés depuis 2017 dans le second degré public alors même que 8 029 élèves supplémentaires étaient accueilli·es dans les collèges et lycées publics. Pour retrouver le taux d'encadrement de 2017, il faudrait créer 10 617 emplois. La France compte les classes les plus chargées d'Europe au niveau collège, des classes tout aussi chargées en lycée, des professeurs non remplacés, des AESH qui manquent en nombre, des AED, des PsyEN, etc. Les syndicats de la FSU demandent que la baisse démographique soit l'occasion de diminuer les effectifs par classe afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels.

Les syndicats de la FSU appellent à voter contre les répartitions des DGH qui ne permettent pas une amélioration des conditions de travail des personnels et d'étude des élèves en rassemblant largement la communauté éducative, notamment les parents d'élèves. Ils appellent à faire de la préparation de la rentrée un temps fort de mobilisation pour l'École publique, le second degré et ses personnels.

Sur l'ordre du jour de cette CAPA, à savoir l'examen des recours des RV de carrière, les syndicats de la FSU rappellent comme les années précédentes combien cette opération, lourde d'enjeux à la fois personnels et professionnels, est légitimement attendue par les collègues. Le sentiment d'être déclassé, la non reconnaissance du travail fourni et de l'implication quotidienne, tout cela continue de transparaître dans leurs courriers de saisie de la CAPA. Les syndicats de la FSU dénoncent une nouvelle fois les grilles de compétences qui vont à l'encontre de la réalité de nos pratiques professionnelles où les personnels sont concepteurs de leur métier. Ils revendiquent une évaluation portant sur le cœur de nos métiers et non sur des missions périphériques, tout en restant respectueuse de notre liberté pédagogique et professionnelle.

Evaluation de la valeur professionnelle et gestion des promotions ne doivent pas être liées : il n'existe pas de quotas d'avis. Pour les syndicats de la FSU, l'avis final doit être en adéquation avec les avis des évaluateurs primaires. Les CAPA des années précédentes ont permis de mettre en lumière de nombreuses incohérences entre les bilans, les positionnements dans les items et l'avis final. Le moindre nombre de dossiers contestés cette année est nous l'espérons un indice que les interventions assidues, répétées et légitimes des élu·es en CAPA ont permis une meilleure cohérence d'ensemble. Les avis incohérents doivent être réévalués à la hausse, a minima l'avis retenu doit correspondre à la majorité des items de la grille.

Pour rendre nos métiers attractifs, à l'impérieuse revalorisation du point d'indice, qui a perdu 20 % de sa valeur depuis 2010, doit s'adoindre l'ajout de points à chaque échelon, l'accélération du rythme d'avancement d'échelon, l'augmentation des taux de promotions, l'amplification des dynamiques de promotions de corps. Plus que jamais, les syndicats de la FSU revendiquent la décorrélation totale entre avancement et évaluation, avec une carrière accélérée pour toutes et tous, pouvant être parcourue sans obstacle sur les trois grades, en alignant le rythme de passage d'échelon sur le rythme le plus favorable.



Déclaration des élu·es de la FSU SNES / SNEP / SNUEP / SNESUP/SNUipp

Mardi 3 février 2026



CAPA de contestation de l'avis final des rendez-vous de carrière 2024-2025

Depuis le début des débats budgétaires, le ministre de l'Éducation nationale annonce 1 365 suppressions d'emplois dans le second degré public. Mauvaise surprise au CSA ministériel du lundi 26 janvier : les services du ministère ont présenté des documents ne correspondant pas aux chiffres des documents budgétaires. Après des heures de questions, d'argumentation, d'interpellation des syndicats de la FSU, le constat est implacable. En effet, le ministère avait fait le choix de retirer 438 moyens d'enseignement en plus des 1365 suppressions d'emplois ! Les services du ministère ont fini par expliquer, péniblement, ce nouveau chiffre par une mise en réserve pour faire face aux incertitudes liées au rendement des concours.

Après la publication de ces informations par les syndicats de la FSU, le ministre a très vite réagi s'engageant à ne pas aller au-delà de 1365 suppressions d'emplois prévues par le PLF. Il a ensuite détaillé le principe de la mise en réserve après les explications alambiquées de ses services : les 438 emplois manquants seraient « mis en réserve », c'est-à-dire prélevés dans les académies pour anticiper une éventuelle moindre réussite aux concours et permettre d'éventuels ajustements. Cette mise en réserve ne constituait en rien une garantie d'utilisation effective de ces moyens et entraînait surtout un retrait supplémentaire dans les académies et une dégradation des conditions d'études et de travail pour les élèves et les collègues.

Les syndicats de la FSU ont dénoncé ce grand cafouillage et le fait que les élèves et les personnels paient les pots cassés des incertitudes d'une réforme, celle des concours, menée dans la plus grande précipitation. À la suite de nouvelles interventions, le ministère a informé que les 438 emplois étaient finalement réinjectés dans les dotations académiques.

Les syndicats de la FSU prennent acte de cette décision ministérielle cohérente, obtenue grâce à leur travail en instance ainsi qu'à la mise en lumière publique de la situation et à la mobilisation syndicale.

Les 1 365 suppressions d'emplois dans le second degré public prévues restent néanmoins inacceptables ; tout autant que l'absence de création d'emplois de CPE, PsyEN ou AED et l'éloignement des besoins réels sur le terrain des 500 emplois d'AESH en plus des 1 200 annoncés en décembre. Dans notre académie, après les 55 ETP supprimés dans les collèges et lycées l'an dernier, la saignée se poursuit avec la perte de 67 ETP cette

année laissant présager un nombre conséquent de suppressions de postes, la multiplication des services partagés, le non renouvellement de collègues contractuel·les. 8 865 emplois d'enseignant·es ont été supprimés depuis 2017 dans le second degré public alors même que 8 029 élèves supplémentaires étaient accueilli·es dans les collèges et lycées publics. Pour retrouver le taux d'encadrement de 2017, il faudrait créer 10 617 emplois. La France compte les classes les plus chargées d'Europe au niveau collège, des classes tout aussi chargées en lycée, des professeurs non remplacés, des AESH qui manquent en nombre, des AED, des PsyEN, etc. Les syndicats de la FSU demandent que la baisse démographique soit l'occasion de diminuer les effectifs par classe afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels.

Les syndicats de la FSU appellent à voter contre les répartitions des DGH qui ne permettent pas une amélioration des conditions de travail des personnels et d'étude des élèves en rassemblant largement la communauté éducative, notamment les parents d'élèves. Ils appellent à faire de la préparation de la rentrée un temps fort de mobilisation pour l'École publique, le second degré et ses personnels.

Sur l'ordre du jour de cette CAPA, à savoir l'examen des recours des RV de carrière, les syndicats de la FSU rappellent comme les années précédentes combien cette opération, lourde d'enjeux à la fois personnels et professionnels, est légitimement attendue par les collègues. Le sentiment d'être déclassé, la non reconnaissance du travail fourni et de l'implication quotidienne, tout cela continue de transparaître dans leurs courriers de saisie de la CAPA. Les syndicats de la FSU dénoncent une nouvelle fois les grilles de compétences qui vont à l'encontre de la réalité de nos pratiques professionnelles où les personnels sont concepteurs de leur métier. Ils revendiquent une évaluation portant sur le cœur de nos métiers et non sur des missions périphériques, tout en restant respectueuse de notre liberté pédagogique et professionnelle.

Evaluation de la valeur professionnelle et gestion des promotions ne doivent pas être liées : il n'existe pas de quotas d'avis. Pour les syndicats de la FSU, l'avis final doit être en adéquation avec les avis des évaluateurs primaires. Les CAPA des années précédentes ont permis de mettre en lumière de nombreuses incohérences entre les bilans, les positionnements dans les items et l'avis final. Le moindre nombre de dossiers contestés cette année est nous l'espérons un indice que les interventions assidues, répétées et légitimes des élu·es en CAPA ont permis une meilleure cohérence d'ensemble. Les avis incohérents doivent être réévalués à la hausse, a minima l'avis retenu doit correspondre à la majorité des items de la grille.

Pour rendre nos métiers attractifs, à l'impérieuse revalorisation du point d'indice, qui a perdu 20 % de sa valeur depuis 2010, doit s'adoindre l'ajout de points à chaque échelon, l'accélération du rythme d'avancement d'échelon, l'augmentation des taux de promotions, l'amplification des dynamiques de promotions de corps. Plus que jamais, les syndicats de la FSU revendiquent la décorrélation totale entre avancement et évaluation, avec une carrière accélérée pour toutes et tous, pouvant être parcourue sans obstacle sur les trois grades, en alignant le rythme de passage d'échelon sur le rythme le plus favorable.



Déclaration des élu·es de la FSU SNES / SNEP / SNUEP / SNESUP/SNUipp

Mardi 3 février 2026



CAPA de contestation de l'avis final des rendez-vous de carrière 2024-2025

Depuis le début des débats budgétaires, le ministre de l'Éducation nationale annonce 1 365 suppressions d'emplois dans le second degré public. Mauvaise surprise au CSA ministériel du lundi 26 janvier : les services du ministère ont présenté des documents ne correspondant pas aux chiffres des documents budgétaires. Après des heures de questions, d'argumentation, d'interpellation des syndicats de la FSU, le constat est implacable. En effet, le ministère avait fait le choix de retirer 438 moyens d'enseignement en plus des 1365 suppressions d'emplois ! Les services du ministère ont fini par expliquer, péniblement, ce nouveau chiffre par une mise en réserve pour faire face aux incertitudes liées au rendement des concours.

Après la publication de ces informations par les syndicats de la FSU, le ministre a très vite réagi s'engageant à ne pas aller au-delà de 1365 suppressions d'emplois prévues par le PLF. Il a ensuite détaillé le principe de la mise en réserve après les explications alambiquées de ses services : les 438 emplois manquants seraient « mis en réserve », c'est-à-dire prélevés dans les académies pour anticiper une éventuelle moindre réussite aux concours et permettre d'éventuels ajustements. Cette mise en réserve ne constituait en rien une garantie d'utilisation effective de ces moyens et entraînait surtout un retrait supplémentaire dans les académies et une dégradation des conditions d'études et de travail pour les élèves et les collègues.

Les syndicats de la FSU ont dénoncé ce grand cafouillage et le fait que les élèves et les personnels paient les pots cassés des incertitudes d'une réforme, celle des concours, menée dans la plus grande précipitation. À la suite de nouvelles interventions, le ministère a informé que les 438 emplois étaient finalement réinjectés dans les dotations académiques.

Les syndicats de la FSU prennent acte de cette décision ministérielle cohérente, obtenue grâce à leur travail en instance ainsi qu'à la mise en lumière publique de la situation et à la mobilisation syndicale.

Les 1 365 suppressions d'emplois dans le second degré public prévues restent néanmoins inacceptables ; tout autant que l'absence de création d'emplois de CPE, PsyEN ou AED et l'éloignement des besoins réels sur le terrain des 500 emplois d'AESH en plus des 1 200 annoncés en décembre. Dans notre académie, après les 55 ETP supprimés dans les collèges et lycées l'an dernier, la saignée se poursuit avec la perte de 67 ETP cette

année laissant présager un nombre conséquent de suppressions de postes, la multiplication des services partagés, le non renouvellement de collègues contractuel·les. 8 865 emplois d'enseignant·es ont été supprimés depuis 2017 dans le second degré public alors même que 8 029 élèves supplémentaires étaient accueilli·es dans les collèges et lycées publics. Pour retrouver le taux d'encadrement de 2017, il faudrait créer 10 617 emplois. La France compte les classes les plus chargées d'Europe au niveau collège, des classes tout aussi chargées en lycée, des professeurs non remplacés, des AESH qui manquent en nombre, des AED, des PsyEN, etc. Les syndicats de la FSU demandent que la baisse démographique soit l'occasion de diminuer les effectifs par classe afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels.

Les syndicats de la FSU appellent à voter contre les répartitions des DGH qui ne permettent pas une amélioration des conditions de travail des personnels et d'étude des élèves en rassemblant largement la communauté éducative, notamment les parents d'élèves. Ils appellent à faire de la préparation de la rentrée un temps fort de mobilisation pour l'École publique, le second degré et ses personnels.

Sur l'ordre du jour de cette CAPA, à savoir l'examen des recours des RV de carrière, les syndicats de la FSU rappellent comme les années précédentes combien cette opération, lourde d'enjeux à la fois personnels et professionnels, est légitimement attendue par les collègues. Le sentiment d'être déclassé, la non reconnaissance du travail fourni et de l'implication quotidienne, tout cela continue de transparaître dans leurs courriers de saisie de la CAPA. Les syndicats de la FSU dénoncent une nouvelle fois les grilles de compétences qui vont à l'encontre de la réalité de nos pratiques professionnelles où les personnels sont concepteurs de leur métier. Ils revendiquent une évaluation portant sur le cœur de nos métiers et non sur des missions périphériques, tout en restant respectueuse de notre liberté pédagogique et professionnelle.

Evaluation de la valeur professionnelle et gestion des promotions ne doivent pas être liées : il n'existe pas de quotas d'avis. Pour les syndicats de la FSU, l'avis final doit être en adéquation avec les avis des évaluateurs primaires. Les CAPA des années précédentes ont permis de mettre en lumière de nombreuses incohérences entre les bilans, les positionnements dans les items et l'avis final. Le moindre nombre de dossiers contestés cette année est nous l'espérons un indice que les interventions assidues, répétées et légitimes des élu·es en CAPA ont permis une meilleure cohérence d'ensemble. Les avis incohérents doivent être réévalués à la hausse, a minima l'avis retenu doit correspondre à la majorité des items de la grille.

Pour rendre nos métiers attractifs, à l'impérieuse revalorisation du point d'indice, qui a perdu 20 % de sa valeur depuis 2010, doit s'adoindre l'ajout de points à chaque échelon, l'accélération du rythme d'avancement d'échelon, l'augmentation des taux de promotions, l'amplification des dynamiques de promotions de corps. Plus que jamais, les syndicats de la FSU revendiquent la décorrélation totale entre avancement et évaluation, avec une carrière accélérée pour toutes et tous, pouvant être parcourue sans obstacle sur les trois grades, en alignant le rythme de passage d'échelon sur le rythme le plus favorable.



Déclaration des élu·es de la FSU SNES / SNEP / SNUEP / SNESUP/SNUipp

Mardi 3 février 2026



CAPA de contestation de l'avis final des rendez-vous de carrière 2024-2025

Depuis le début des débats budgétaires, le ministre de l'Éducation nationale annonce 1 365 suppressions d'emplois dans le second degré public. Mauvaise surprise au CSA ministériel du lundi 26 janvier : les services du ministère ont présenté des documents ne correspondant pas aux chiffres des documents budgétaires. Après des heures de questions, d'argumentation, d'interpellation des syndicats de la FSU, le constat est implacable. En effet, le ministère avait fait le choix de retirer 438 moyens d'enseignement en plus des 1365 suppressions d'emplois ! Les services du ministère ont fini par expliquer, péniblement, ce nouveau chiffre par une mise en réserve pour faire face aux incertitudes liées au rendement des concours.

Après la publication de ces informations par les syndicats de la FSU, le ministre a très vite réagi s'engageant à ne pas aller au-delà de 1365 suppressions d'emplois prévues par le PLF. Il a ensuite détaillé le principe de la mise en réserve après les explications alambiquées de ses services : les 438 emplois manquants seraient « mis en réserve », c'est-à-dire prélevés dans les académies pour anticiper une éventuelle moindre réussite aux concours et permettre d'éventuels ajustements. Cette mise en réserve ne constituait en rien une garantie d'utilisation effective de ces moyens et entraînait surtout un retrait supplémentaire dans les académies et une dégradation des conditions d'études et de travail pour les élèves et les collègues.

Les syndicats de la FSU ont dénoncé ce grand cafouillage et le fait que les élèves et les personnels paient les pots cassés des incertitudes d'une réforme, celle des concours, menée dans la plus grande précipitation. À la suite de nouvelles interventions, le ministère a informé que les 438 emplois étaient finalement réinjectés dans les dotations académiques.

Les syndicats de la FSU prennent acte de cette décision ministérielle cohérente, obtenue grâce à leur travail en instance ainsi qu'à la mise en lumière publique de la situation et à la mobilisation syndicale.

Les 1 365 suppressions d'emplois dans le second degré public prévues restent néanmoins inacceptables ; tout autant que l'absence de création d'emplois de CPE, PsyEN ou AED et l'éloignement des besoins réels sur le terrain des 500 emplois d'AESH en plus des 1 200 annoncés en décembre. Dans notre académie, après les 55 ETP supprimés dans les collèges et lycées l'an dernier, la saignée se poursuit avec la perte de 67 ETP cette

année laissant présager un nombre conséquent de suppressions de postes, la multiplication des services partagés, le non renouvellement de collègues contractuel·les. 8 865 emplois d'enseignant·es ont été supprimés depuis 2017 dans le second degré public alors même que 8 029 élèves supplémentaires étaient accueilli·es dans les collèges et lycées publics. Pour retrouver le taux d'encadrement de 2017, il faudrait créer 10 617 emplois. La France compte les classes les plus chargées d'Europe au niveau collège, des classes tout aussi chargées en lycée, des professeurs non remplacés, des AESH qui manquent en nombre, des AED, des PsyEN, etc. Les syndicats de la FSU demandent que la baisse démographique soit l'occasion de diminuer les effectifs par classe afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels.

Les syndicats de la FSU appellent à voter contre les répartitions des DGH qui ne permettent pas une amélioration des conditions de travail des personnels et d'étude des élèves en rassemblant largement la communauté éducative, notamment les parents d'élèves. Ils appellent à faire de la préparation de la rentrée un temps fort de mobilisation pour l'École publique, le second degré et ses personnels.

Sur l'ordre du jour de cette CAPA, à savoir l'examen des recours des RV de carrière, les syndicats de la FSU rappellent comme les années précédentes combien cette opération, lourde d'enjeux à la fois personnels et professionnels, est légitimement attendue par les collègues. Le sentiment d'être déclassé, la non reconnaissance du travail fourni et de l'implication quotidienne, tout cela continue de transparaître dans leurs courriers de saisie de la CAPA. Les syndicats de la FSU dénoncent une nouvelle fois les grilles de compétences qui vont à l'encontre de la réalité de nos pratiques professionnelles où les personnels sont concepteurs de leur métier. Ils revendiquent une évaluation portant sur le cœur de nos métiers et non sur des missions périphériques, tout en restant respectueuse de notre liberté pédagogique et professionnelle.

Evaluation de la valeur professionnelle et gestion des promotions ne doivent pas être liées : il n'existe pas de quotas d'avis. Pour les syndicats de la FSU, l'avis final doit être en adéquation avec les avis des évaluateurs primaires. Les CAPA des années précédentes ont permis de mettre en lumière de nombreuses incohérences entre les bilans, les positionnements dans les items et l'avis final. Le moindre nombre de dossiers contestés cette année est nous l'espérons un indice que les interventions assidues, répétées et légitimes des élu·es en CAPA ont permis une meilleure cohérence d'ensemble. Les avis incohérents doivent être réévalués à la hausse, a minima l'avis retenu doit correspondre à la majorité des items de la grille.

Pour rendre nos métiers attractifs, à l'impérieuse revalorisation du point d'indice, qui a perdu 20 % de sa valeur depuis 2010, doit s'adoindre l'ajout de points à chaque échelon, l'accélération du rythme d'avancement d'échelon, l'augmentation des taux de promotions, l'amplification des dynamiques de promotions de corps. Plus que jamais, les syndicats de la FSU revendiquent la décorrélation totale entre avancement et évaluation, avec une carrière accélérée pour toutes et tous, pouvant être parcourue sans obstacle sur les trois grades, en alignant le rythme de passage d'échelon sur le rythme le plus favorable.



Déclaration des élu·es de la FSU SNES / SNEP / SNUEP / SNESUP/SNUipp

Mardi 3 février 2026



CAPA de contestation de l'avis final des rendez-vous de carrière 2024-2025

Depuis le début des débats budgétaires, le ministre de l'Éducation nationale annonce 1 365 suppressions d'emplois dans le second degré public. Mauvaise surprise au CSA ministériel du lundi 26 janvier : les services du ministère ont présenté des documents ne correspondant pas aux chiffres des documents budgétaires. Après des heures de questions, d'argumentation, d'interpellation des syndicats de la FSU, le constat est implacable. En effet, le ministère avait fait le choix de retirer 438 moyens d'enseignement en plus des 1365 suppressions d'emplois ! Les services du ministère ont fini par expliquer, péniblement, ce nouveau chiffre par une mise en réserve pour faire face aux incertitudes liées au rendement des concours.

Après la publication de ces informations par les syndicats de la FSU, le ministre a très vite réagi s'engageant à ne pas aller au-delà de 1365 suppressions d'emplois prévues par le PLF. Il a ensuite détaillé le principe de la mise en réserve après les explications alambiquées de ses services : les 438 emplois manquants seraient « mis en réserve », c'est-à-dire prélevés dans les académies pour anticiper une éventuelle moindre réussite aux concours et permettre d'éventuels ajustements. Cette mise en réserve ne constituait en rien une garantie d'utilisation effective de ces moyens et entraînait surtout un retrait supplémentaire dans les académies et une dégradation des conditions d'études et de travail pour les élèves et les collègues.

Les syndicats de la FSU ont dénoncé ce grand cafouillage et le fait que les élèves et les personnels paient les pots cassés des incertitudes d'une réforme, celle des concours, menée dans la plus grande précipitation. À la suite de nouvelles interventions, le ministère a informé que les 438 emplois étaient finalement réinjectés dans les dotations académiques.

Les syndicats de la FSU prennent acte de cette décision ministérielle cohérente, obtenue grâce à leur travail en instance ainsi qu'à la mise en lumière publique de la situation et à la mobilisation syndicale.

Les 1 365 suppressions d'emplois dans le second degré public prévues restent néanmoins inacceptables ; tout autant que l'absence de création d'emplois de CPE, PsyEN ou AED et l'éloignement des besoins réels sur le terrain des 500 emplois d'AESH en plus des 1 200 annoncés en décembre. Dans notre académie, après les 55 ETP supprimés dans les collèges et lycées l'an dernier, la saignée se poursuit avec la perte de 67 ETP cette

année laissant présager un nombre conséquent de suppressions de postes, la multiplication des services partagés, le non renouvellement de collègues contractuel·les. 8 865 emplois d'enseignant·es ont été supprimés depuis 2017 dans le second degré public alors même que 8 029 élèves supplémentaires étaient accueilli·es dans les collèges et lycées publics. Pour retrouver le taux d'encadrement de 2017, il faudrait créer 10 617 emplois. La France compte les classes les plus chargées d'Europe au niveau collège, des classes tout aussi chargées en lycée, des professeurs non remplacés, des AESH qui manquent en nombre, des AED, des PsyEN, etc. Les syndicats de la FSU demandent que la baisse démographique soit l'occasion de diminuer les effectifs par classe afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels.

Les syndicats de la FSU appellent à voter contre les répartitions des DGH qui ne permettent pas une amélioration des conditions de travail des personnels et d'étude des élèves en rassemblant largement la communauté éducative, notamment les parents d'élèves. Ils appellent à faire de la préparation de la rentrée un temps fort de mobilisation pour l'École publique, le second degré et ses personnels.

Sur l'ordre du jour de cette CAPA, à savoir l'examen des recours des RV de carrière, les syndicats de la FSU rappellent comme les années précédentes combien cette opération, lourde d'enjeux à la fois personnels et professionnels, est légitimement attendue par les collègues. Le sentiment d'être déclassé, la non reconnaissance du travail fourni et de l'implication quotidienne, tout cela continue de transparaître dans leurs courriers de saisie de la CAPA. Les syndicats de la FSU dénoncent une nouvelle fois les grilles de compétences qui vont à l'encontre de la réalité de nos pratiques professionnelles où les personnels sont concepteurs de leur métier. Ils revendiquent une évaluation portant sur le cœur de nos métiers et non sur des missions périphériques, tout en restant respectueuse de notre liberté pédagogique et professionnelle.

Evaluation de la valeur professionnelle et gestion des promotions ne doivent pas être liées : il n'existe pas de quotas d'avis. Pour les syndicats de la FSU, l'avis final doit être en adéquation avec les avis des évaluateurs primaires. Les CAPA des années précédentes ont permis de mettre en lumière de nombreuses incohérences entre les bilans, les positionnements dans les items et l'avis final. Le moindre nombre de dossiers contestés cette année est nous l'espérons un indice que les interventions assidues, répétées et légitimes des élu·es en CAPA ont permis une meilleure cohérence d'ensemble. Les avis incohérents doivent être réévalués à la hausse, a minima l'avis retenu doit correspondre à la majorité des items de la grille.

Pour rendre nos métiers attractifs, à l'impérieuse revalorisation du point d'indice, qui a perdu 20 % de sa valeur depuis 2010, doit s'adoindre l'ajout de points à chaque échelon, l'accélération du rythme d'avancement d'échelon, l'augmentation des taux de promotions, l'amplification des dynamiques de promotions de corps. Plus que jamais, les syndicats de la FSU revendiquent la décorrélation totale entre avancement et évaluation, avec une carrière accélérée pour toutes et tous, pouvant être parcourue sans obstacle sur les trois grades, en alignant le rythme de passage d'échelon sur le rythme le plus favorable.



Déclaration des élu·es de la FSU SNES / SNEP / SNUEP / SNESUP/SNUipp

Mardi 3 février 2026



CAPA de contestation de l'avis final des rendez-vous de carrière 2024-2025

Depuis le début des débats budgétaires, le ministre de l'Éducation nationale annonce 1 365 suppressions d'emplois dans le second degré public. Mauvaise surprise au CSA ministériel du lundi 26 janvier : les services du ministère ont présenté des documents ne correspondant pas aux chiffres des documents budgétaires. Après des heures de questions, d'argumentation, d'interpellation des syndicats de la FSU, le constat est implacable. En effet, le ministère avait fait le choix de retirer 438 moyens d'enseignement en plus des 1365 suppressions d'emplois ! Les services du ministère ont fini par expliquer, péniblement, ce nouveau chiffre par une mise en réserve pour faire face aux incertitudes liées au rendement des concours.

Après la publication de ces informations par les syndicats de la FSU, le ministre a très vite réagi s'engageant à ne pas aller au-delà de 1365 suppressions d'emplois prévues par le PLF. Il a ensuite détaillé le principe de la mise en réserve après les explications alambiquées de ses services : les 438 emplois manquants seraient « mis en réserve », c'est-à-dire prélevés dans les académies pour anticiper une éventuelle moindre réussite aux concours et permettre d'éventuels ajustements. Cette mise en réserve ne constituait en rien une garantie d'utilisation effective de ces moyens et entraînait surtout un retrait supplémentaire dans les académies et une dégradation des conditions d'études et de travail pour les élèves et les collègues.

Les syndicats de la FSU ont dénoncé ce grand cafouillage et le fait que les élèves et les personnels paient les pots cassés des incertitudes d'une réforme, celle des concours, menée dans la plus grande précipitation. À la suite de nouvelles interventions, le ministère a informé que les 438 emplois étaient finalement réinjectés dans les dotations académiques.

Les syndicats de la FSU prennent acte de cette décision ministérielle cohérente, obtenue grâce à leur travail en instance ainsi qu'à la mise en lumière publique de la situation et à la mobilisation syndicale.

Les 1 365 suppressions d'emplois dans le second degré public prévues restent néanmoins inacceptables ; tout autant que l'absence de création d'emplois de CPE, PsyEN ou AED et l'éloignement des besoins réels sur le terrain des 500 emplois d'AESH en plus des 1 200 annoncés en décembre. Dans notre académie, après les 55 ETP supprimés dans les collèges et lycées l'an dernier, la saignée se poursuit avec la perte de 67 ETP cette

année laissant présager un nombre conséquent de suppressions de postes, la multiplication des services partagés, le non renouvellement de collègues contractuel·les. 8 865 emplois d'enseignant·es ont été supprimés depuis 2017 dans le second degré public alors même que 8 029 élèves supplémentaires étaient accueilli·es dans les collèges et lycées publics. Pour retrouver le taux d'encadrement de 2017, il faudrait créer 10 617 emplois. La France compte les classes les plus chargées d'Europe au niveau collège, des classes tout aussi chargées en lycée, des professeurs non remplacés, des AESH qui manquent en nombre, des AED, des PsyEN, etc. Les syndicats de la FSU demandent que la baisse démographique soit l'occasion de diminuer les effectifs par classe afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels.

Les syndicats de la FSU appellent à voter contre les répartitions des DGH qui ne permettent pas une amélioration des conditions de travail des personnels et d'étude des élèves en rassemblant largement la communauté éducative, notamment les parents d'élèves. Ils appellent à faire de la préparation de la rentrée un temps fort de mobilisation pour l'École publique, le second degré et ses personnels.

Sur l'ordre du jour de cette CAPA, à savoir l'examen des recours des RV de carrière, les syndicats de la FSU rappellent comme les années précédentes combien cette opération, lourde d'enjeux à la fois personnels et professionnels, est légitimement attendue par les collègues. Le sentiment d'être déclassé, la non reconnaissance du travail fourni et de l'implication quotidienne, tout cela continue de transparaître dans leurs courriers de saisie de la CAPA. Les syndicats de la FSU dénoncent une nouvelle fois les grilles de compétences qui vont à l'encontre de la réalité de nos pratiques professionnelles où les personnels sont concepteurs de leur métier. Ils revendiquent une évaluation portant sur le cœur de nos métiers et non sur des missions périphériques, tout en restant respectueuse de notre liberté pédagogique et professionnelle.

Evaluation de la valeur professionnelle et gestion des promotions ne doivent pas être liées : il n'existe pas de quotas d'avis. Pour les syndicats de la FSU, l'avis final doit être en adéquation avec les avis des évaluateurs primaires. Les CAPA des années précédentes ont permis de mettre en lumière de nombreuses incohérences entre les bilans, les positionnements dans les items et l'avis final. Le moindre nombre de dossiers contestés cette année est nous l'espérons un indice que les interventions assidues, répétées et légitimes des élu·es en CAPA ont permis une meilleure cohérence d'ensemble. Les avis incohérents doivent être réévalués à la hausse, a minima l'avis retenu doit correspondre à la majorité des items de la grille.

Pour rendre nos métiers attractifs, à l'impérieuse revalorisation du point d'indice, qui a perdu 20 % de sa valeur depuis 2010, doit s'adoindre l'ajout de points à chaque échelon, l'accélération du rythme d'avancement d'échelon, l'augmentation des taux de promotions, l'amplification des dynamiques de promotions de corps. Plus que jamais, les syndicats de la FSU revendiquent la décorrélation totale entre avancement et évaluation, avec une carrière accélérée pour toutes et tous, pouvant être parcourue sans obstacle sur les trois grades, en alignant le rythme de passage d'échelon sur le rythme le plus favorable.



Déclaration des élu·es de la FSU SNES / SNEP / SNUEP / SNESUP/SNUipp

Mardi 3 février 2026



CAPA de contestation de l'avis final des rendez-vous de carrière 2024-2025

Depuis le début des débats budgétaires, le ministre de l'Éducation nationale annonce 1 365 suppressions d'emplois dans le second degré public. Mauvaise surprise au CSA ministériel du lundi 26 janvier : les services du ministère ont présenté des documents ne correspondant pas aux chiffres des documents budgétaires. Après des heures de questions, d'argumentation, d'interpellation des syndicats de la FSU, le constat est implacable. En effet, le ministère avait fait le choix de retirer 438 moyens d'enseignement en plus des 1365 suppressions d'emplois ! Les services du ministère ont fini par expliquer, péniblement, ce nouveau chiffre par une mise en réserve pour faire face aux incertitudes liées au rendement des concours.

Après la publication de ces informations par les syndicats de la FSU, le ministre a très vite réagi s'engageant à ne pas aller au-delà de 1365 suppressions d'emplois prévues par le PLF. Il a ensuite détaillé le principe de la mise en réserve après les explications alambiquées de ses services : les 438 emplois manquants seraient « mis en réserve », c'est-à-dire prélevés dans les académies pour anticiper une éventuelle moindre réussite aux concours et permettre d'éventuels ajustements. Cette mise en réserve ne constituait en rien une garantie d'utilisation effective de ces moyens et entraînait surtout un retrait supplémentaire dans les académies et une dégradation des conditions d'études et de travail pour les élèves et les collègues.

Les syndicats de la FSU ont dénoncé ce grand cafouillage et le fait que les élèves et les personnels paient les pots cassés des incertitudes d'une réforme, celle des concours, menée dans la plus grande précipitation. À la suite de nouvelles interventions, le ministère a informé que les 438 emplois étaient finalement réinjectés dans les dotations académiques.

Les syndicats de la FSU prennent acte de cette décision ministérielle cohérente, obtenue grâce à leur travail en instance ainsi qu'à la mise en lumière publique de la situation et à la mobilisation syndicale.

Les 1 365 suppressions d'emplois dans le second degré public prévues restent néanmoins inacceptables ; tout autant que l'absence de création d'emplois de CPE, PsyEN ou AED et l'éloignement des besoins réels sur le terrain des 500 emplois d'AESH en plus des 1 200 annoncés en décembre. Dans notre académie, après les 55 ETP supprimés dans les collèges et lycées l'an dernier, la saignée se poursuit avec la perte de 67 ETP cette

année laissant présager un nombre conséquent de suppressions de postes, la multiplication des services partagés, le non renouvellement de collègues contractuel·les. 8 865 emplois d'enseignant·es ont été supprimés depuis 2017 dans le second degré public alors même que 8 029 élèves supplémentaires étaient accueilli·es dans les collèges et lycées publics. Pour retrouver le taux d'encadrement de 2017, il faudrait créer 10 617 emplois. La France compte les classes les plus chargées d'Europe au niveau collège, des classes tout aussi chargées en lycée, des professeurs non remplacés, des AESH qui manquent en nombre, des AED, des PsyEN, etc. Les syndicats de la FSU demandent que la baisse démographique soit l'occasion de diminuer les effectifs par classe afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels.

Les syndicats de la FSU appellent à voter contre les répartitions des DGH qui ne permettent pas une amélioration des conditions de travail des personnels et d'étude des élèves en rassemblant largement la communauté éducative, notamment les parents d'élèves. Ils appellent à faire de la préparation de la rentrée un temps fort de mobilisation pour l'École publique, le second degré et ses personnels.

Sur l'ordre du jour de cette CAPA, à savoir l'examen des recours des RV de carrière, les syndicats de la FSU rappellent comme les années précédentes combien cette opération, lourde d'enjeux à la fois personnels et professionnels, est légitimement attendue par les collègues. Le sentiment d'être déclassé, la non reconnaissance du travail fourni et de l'implication quotidienne, tout cela continue de transparaître dans leurs courriers de saisie de la CAPA. Les syndicats de la FSU dénoncent une nouvelle fois les grilles de compétences qui vont à l'encontre de la réalité de nos pratiques professionnelles où les personnels sont concepteurs de leur métier. Ils revendiquent une évaluation portant sur le cœur de nos métiers et non sur des missions périphériques, tout en restant respectueuse de notre liberté pédagogique et professionnelle.

Evaluation de la valeur professionnelle et gestion des promotions ne doivent pas être liées : il n'existe pas de quotas d'avis. Pour les syndicats de la FSU, l'avis final doit être en adéquation avec les avis des évaluateurs primaires. Les CAPA des années précédentes ont permis de mettre en lumière de nombreuses incohérences entre les bilans, les positionnements dans les items et l'avis final. Le moindre nombre de dossiers contestés cette année est nous l'espérons un indice que les interventions assidues, répétées et légitimes des élu·es en CAPA ont permis une meilleure cohérence d'ensemble. Les avis incohérents doivent être réévalués à la hausse, a minima l'avis retenu doit correspondre à la majorité des items de la grille.

Pour rendre nos métiers attractifs, à l'impérieuse revalorisation du point d'indice, qui a perdu 20 % de sa valeur depuis 2010, doit s'adoindre l'ajout de points à chaque échelon, l'accélération du rythme d'avancement d'échelon, l'augmentation des taux de promotions, l'amplification des dynamiques de promotions de corps. Plus que jamais, les syndicats de la FSU revendiquent la décorrélation totale entre avancement et évaluation, avec une carrière accélérée pour toutes et tous, pouvant être parcourue sans obstacle sur les trois grades, en alignant le rythme de passage d'échelon sur le rythme le plus favorable.



Déclaration des élu·es de la FSU SNES / SNEP / SNUEP / SNESUP/SNUipp

Mardi 3 février 2026



CAPA de contestation de l'avis final des rendez-vous de carrière 2024-2025

Depuis le début des débats budgétaires, le ministre de l'Éducation nationale annonce 1 365 suppressions d'emplois dans le second degré public. Mauvaise surprise au CSA ministériel du lundi 26 janvier : les services du ministère ont présenté des documents ne correspondant pas aux chiffres des documents budgétaires. Après des heures de questions, d'argumentation, d'interpellation des syndicats de la FSU, le constat est implacable. En effet, le ministère avait fait le choix de retirer 438 moyens d'enseignement en plus des 1365 suppressions d'emplois ! Les services du ministère ont fini par expliquer, péniblement, ce nouveau chiffre par une mise en réserve pour faire face aux incertitudes liées au rendement des concours.

Après la publication de ces informations par les syndicats de la FSU, le ministre a très vite réagi s'engageant à ne pas aller au-delà de 1365 suppressions d'emplois prévues par le PLF. Il a ensuite détaillé le principe de la mise en réserve après les explications alambiquées de ses services : les 438 emplois manquants seraient « mis en réserve », c'est-à-dire prélevés dans les académies pour anticiper une éventuelle moindre réussite aux concours et permettre d'éventuels ajustements. Cette mise en réserve ne constituait en rien une garantie d'utilisation effective de ces moyens et entraînait surtout un retrait supplémentaire dans les académies et une dégradation des conditions d'études et de travail pour les élèves et les collègues.

Les syndicats de la FSU ont dénoncé ce grand cafouillage et le fait que les élèves et les personnels paient les pots cassés des incertitudes d'une réforme, celle des concours, menée dans la plus grande précipitation. À la suite de nouvelles interventions, le ministère a informé que les 438 emplois étaient finalement réinjectés dans les dotations académiques.

Les syndicats de la FSU prennent acte de cette décision ministérielle cohérente, obtenue grâce à leur travail en instance ainsi qu'à la mise en lumière publique de la situation et à la mobilisation syndicale.

Les 1 365 suppressions d'emplois dans le second degré public prévues restent néanmoins inacceptables ; tout autant que l'absence de création d'emplois de CPE, PsyEN ou AED et l'éloignement des besoins réels sur le terrain des 500 emplois d'AESH en plus des 1 200 annoncés en décembre. Dans notre académie, après les 55 ETP supprimés dans les collèges et lycées l'an dernier, la saignée se poursuit avec la perte de 67 ETP cette

année laissant présager un nombre conséquent de suppressions de postes, la multiplication des services partagés, le non renouvellement de collègues contractuel·les. 8 865 emplois d'enseignant·es ont été supprimés depuis 2017 dans le second degré public alors même que 8 029 élèves supplémentaires étaient accueilli·es dans les collèges et lycées publics. Pour retrouver le taux d'encadrement de 2017, il faudrait créer 10 617 emplois. La France compte les classes les plus chargées d'Europe au niveau collège, des classes tout aussi chargées en lycée, des professeurs non remplacés, des AESH qui manquent en nombre, des AED, des PsyEN, etc. Les syndicats de la FSU demandent que la baisse démographique soit l'occasion de diminuer les effectifs par classe afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels.

Les syndicats de la FSU appellent à voter contre les répartitions des DGH qui ne permettent pas une amélioration des conditions de travail des personnels et d'étude des élèves en rassemblant largement la communauté éducative, notamment les parents d'élèves. Ils appellent à faire de la préparation de la rentrée un temps fort de mobilisation pour l'École publique, le second degré et ses personnels.

Sur l'ordre du jour de cette CAPA, à savoir l'examen des recours des RV de carrière, les syndicats de la FSU rappellent comme les années précédentes combien cette opération, lourde d'enjeux à la fois personnels et professionnels, est légitimement attendue par les collègues. Le sentiment d'être déclassé, la non reconnaissance du travail fourni et de l'implication quotidienne, tout cela continue de transparaître dans leurs courriers de saisie de la CAPA. Les syndicats de la FSU dénoncent une nouvelle fois les grilles de compétences qui vont à l'encontre de la réalité de nos pratiques professionnelles où les personnels sont concepteurs de leur métier. Ils revendiquent une évaluation portant sur le cœur de nos métiers et non sur des missions périphériques, tout en restant respectueuse de notre liberté pédagogique et professionnelle.

Evaluation de la valeur professionnelle et gestion des promotions ne doivent pas être liées : il n'existe pas de quotas d'avis. Pour les syndicats de la FSU, l'avis final doit être en adéquation avec les avis des évaluateurs primaires. Les CAPA des années précédentes ont permis de mettre en lumière de nombreuses incohérences entre les bilans, les positionnements dans les items et l'avis final. Le moindre nombre de dossiers contestés cette année est nous l'espérons un indice que les interventions assidues, répétées et légitimes des élu·es en CAPA ont permis une meilleure cohérence d'ensemble. Les avis incohérents doivent être réévalués à la hausse, a minima l'avis retenu doit correspondre à la majorité des items de la grille.

Pour rendre nos métiers attractifs, à l'impérieuse revalorisation du point d'indice, qui a perdu 20 % de sa valeur depuis 2010, doit s'adoindre l'ajout de points à chaque échelon, l'accélération du rythme d'avancement d'échelon, l'augmentation des taux de promotions, l'amplification des dynamiques de promotions de corps. Plus que jamais, les syndicats de la FSU revendiquent la décorrélation totale entre avancement et évaluation, avec une carrière accélérée pour toutes et tous, pouvant être parcourue sans obstacle sur les trois grades, en alignant le rythme de passage d'échelon sur le rythme le plus favorable.